

## **Module 4 :**

# **L'avenir du modèle social européen**

Il est évident que les économies des états européens se voient confrontées à de grands défis. Ceux-ci sont issus d'une part de la mondialisation, c'est à dire de l'élargissement du marché économique à de grandes parties du monde. Les biens, les capitaux, les idées et les informations passent rapidement les frontières, sont disponibles partout – et ceci engendre une concurrence mondiale. Pour une entreprise en France, on ne peut plus se contenter de tenir compte de ce que la concurrence au sein même du pays ou en Allemagne, de l'autre côté du Rhin, propose. Il faut s'orienter d'après les prix de production en Chine, aux États-Unis ou en Inde. Ceux qui veulent rester compétitifs doivent dompter le tigre. Et ceux qui n'arrivent pas à dompter pas le tigre se font dévorer. C'est une façon bien familière de dire les choses, mais le problème est cerné.

D'un autre côté, les conditions de vie changent pour des raisons qui n'ont rien à voir avec la mondialisation. Les citoyens vieillissent et les sociétés aussi. C'est d'un côté plutôt réjouissant puisque cela signifie que nous vivons de plus en plus longtemps. Mais ceci signifie également que les dépenses pour la santé sont plus élevées et que les retraites doivent être payées plus longtemps. Parallèlement, et ceci est moins réjouissant, le nombre des nouveau-nés diminue. Beaucoup d'individus ont choisi de vivre dans de petites familles au cours des dernières décennies voire de ne pas mettre d'enfant au monde du tout. Ceci traduit non seulement une perte de joie de vivre et de sens mais aussi un problème économique : de moins en moins de jeunes gens doivent se charger de plus en plus de personnes âgées.

Notre bien être dans les décennies à venir dépendra en grande partie de notre capacité à relever les défis. Tout le monde est d'accord sur ce point. Mais comment y arriver ? Quel est le meilleur chemin à prendre ? Quelle contribution l'Union européenne peut-elle apporter ? Ce module est consacré à ces questions.

### **1. Du point de vue de la Commission européenne**

#### **La mondialisation et l'Europe**

Lisez le texte suivant et discutez-en à l'aide de la déclaration qui suit en prenant compte des avis proposés.

Le texte suivant date de l'année 2005 et se rapporte à l'UE à 25, c'est à dire avant l'entrée de la Bulgarie et de la Roumanie le 1<sup>er</sup> janvier 2007. Les conclusions tirées à partir de ce texte peuvent tout à fait être utilisées pour l'UE à 27 élargie.

«[...] Pour donner forme à la réponse internationale à la mondialisation, l'impact d'un Etat membre agissant seul est minimal. Mais l'Europe – 25 pays partageant les mêmes valeurs, dotés d'institutions fortes, et agissant de conserve – a une chance réelle de donner forme à la mondialisation, dans des domaines tels que le commerce, les normes sociales internationales ou la réponse aux menaces mondiales à la santé et à la sécurité.

L'Europe a beaucoup à offrir – le plus grand bloc commercial du monde, le plus important pourvoyeur d'aide qui pesant de tout son poids en termes de justice sociale et de droits de l'Homme le monde et le principal promoteur de solutions multilatérales aux défis environnementaux et aux autres défis du développement durable. Aucun autre pays, aucune autre région, ne dispose de cet avantage considérable.

L'Union représente un niveau intermédiaire essentiel - entre l'action nationale et les règles internationales. Elle constitue un exemple réussi de mondialisation à une échelle régionale. Elle constitue un espace adéquat pour une régulation efficace et pour une solidarité dans laquelle les bienfaits de l'intégration régionale donnent de meilleures chances de tirer profit de la mondialisation. Notre marché unique de 450 millions de personnes offre de nouvelles opportunités pour la croissance, l'emploi et l'investissement alors que des politiques d'appui nous permettent d'aider les Etats membres à amortir l'impact des changements. [...]»

(RAPPORT DE LA COMMISSION AU PARLEMENT EUROPÉEN, AU CONSEIL, À LA COMMISSION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE EUROPÉENNE ET À LA COMMISSION DES RÉGIONS

Les valeurs européennes à l'heure de la mondialisation

Contribution de la Commission au congrès des chefs d'État et de gouvernement en octobre Bruxelles, le 03.11.2005)

<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2005:0525:FIN:FR:PDF>

### **Affirmation :**

**La Commission européenne prétend que l'UE propose la meilleure protection contre les effets négatifs de la mondialisation.**

Avis :

- Les technocrates européens ne disent ceci que pour garantir leurs propres emplois.
- Dans le processus de mondialisation, les États membres de l'UE sont concurrents et non partenaires. C'est pourquoi cette affirmation est fausse.
- Oui, c'est correct. Nous ne pouvons influencer le processus de la mondialisation qu'ensemble.
- Le comportement des États membres de l'UE est absolument sans importance. La mondialisation est décidée en Chine, en Inde et aux États-Unis.
- Autres : .....

## 2. Du point de vue du Parlement européen.

Lisez le texte suivant et répondez ensuite aux questions qui suivent. Le Parlement européen a sa manière bien à lui de rédiger des textes. Dans une résolution, on met d'abord en valeur les considérants (qui indiquent les raisons pour lesquelles tel thème est traité). Les formules ampoulées, telles que «Le Parlement européen souligne que / renvoie avec insistance à / est pleinement conscient que, ...etc.» trouvent ici leur origine.

« *Le Parlement européen,*

**[...]**

Réforme du modèle social européen

1. souligne la nécessité de préserver et de renforcer les valeurs associées au modèle social européen – égalité, solidarité, droits et responsabilités individuels, non-discrimination et redistribution avec un accès de tous les citoyens à des services publics de grande qualité – et le niveau élevé déjà atteint en matière de normes sociales;
2. insiste sur le fait que seule une Union européenne fondée sur la cohésion économique et sociale et défendant ses valeurs communes peut être suffisamment forte pour protéger ses intérêts;
3. est convaincu qu'il n'existe aucun autre choix que de réformer d'urgence les systèmes économiques et sociaux incapables de relever les défis de l'efficacité et du développement socialement durable, de l'évolution démographique, de la mondialisation et de la révolution des technologies de l'information;
4. se déclare profondément déçu par la croissance économique que connaît actuellement l'Union européenne, qui rend la réforme structurelle extrêmement difficile;
5. est conscient de la crainte générale que suscitent parmi les citoyens de l'Union européenne le chômage – notamment parmi les jeunes –, l'exclusion, la pauvreté, l'insécurité du marché de l'emploi et le risque de défaillance des systèmes de sécurité sociale;
6. estime que, dès lors que l'évolution démographique et le chômage touchent certaines catégories sociales de façon disproportionnée, l'Union européenne devrait avoir pour objectif de garantir un accès égal à des emplois de qualité élevée;
7. considère la nécessité de renouveler l'engagement de l'Union européenne en faveur d'une Europe sociale comme primordiale pour rétablir la confiance des citoyens dans le projet européen, synonyme d'emploi, de croissance et de prospérité;
8. est pleinement conscient que la politique sociale et de l'emploi continue de relever, pour l'essentiel, de la compétence nationale, mais souligne que l'Union européenne possède également des compétences en la matière, comme le disposent les traités, et qu'elle doit établir un cadre économique et social plus solide en vue de permettre aux États membres d'appliquer les réformes nécessaires au niveau national, en fonction de leur propre situation économique, sociale et politique; [...]

Textes adoptés par le Parlement  
 Mercredi, 6 septembre 2006 – Strasbourg  
 Résolution du Parlement européen sur un modèle social européen pour l'avenir (2005/2248(INI))  
<http://www.europarl.europa.eu/sides/getDoc.do?pubRef=-//EP//TEXT+TA+P6-TA-2006-0340+0+DOC+XML+V0//FR>

- a) Quelle est l'affirmation centrale de la résolution ?
- b) Quels problèmes revêtirait, d'après le Parlement européen, une politique sociale européenne ?
- c) Quelles sont les exigences principales du Parlement européen ?
- d) Etes-vous d'accord avec les déclarations du Parlement européen ? Pourquoi ?  
Ou pourquoi pas ?

### 3. Flexicrité – la panacée ?

Lisez le texte suivant et répondez aux questions qui lui succèdent.

Information de presse : flexicrité  
 Flexibilité grâce à la sécurité  
 Le Président du conseil autrichien (01.01.30.06.2006)

**Flexicrité le modèle de vie européen**

La mondialisation, les progrès technologiques accéléré et les mutations démographiques placent les économies européennes face à de grands défis. Ces nouvelles réalités engendrent également des changements dans les rapports professionnels. Les entreprises sont continuellement sous pression de devoir développer de nouveaux marchés. Les exigences d'adaptation posées aux techniques de production et aux formes d'organisation vont croissant. Ceci signifie également pour les employeurs d'être soumis à des exigences plus fortes concernant leur disposition et leur capacité de changer. L'apprentissage et la mobilité tout au long de la vie sont de plus en plus une condition essentielle au succès professionnel. En même temps, il est possible d'observer une pression croissante exercée sur les salaires de personnes peu qualifiées dans un environnement de spécialisation toujours plus poussée.

En parallèle à cette évolution, la conscience d'un « modèle de vie européen » commun s'est établi en Europe. Ses caractéristiques principales sont :

- 1 Une reconnaissance de base des principes de cohésion et de solidarité sociale ainsi que de l'importance de la lutte contre la pauvreté et la discrimination sociale ;
- 2 La garantie d'un accès général aux systèmes de santé et d'éducation ;
- 3 La garantie d'une large protection sociale ;

Le secteur public est appelé à jouer un rôle important dans la mise à disposition de l'infrastructure nécessaire. Le besoin d'une sécurité sociale est ancré très profondément en Europe et c'est une constante des ébauches de réformes. Les réflexions sur la « flexicrité - flexibilité grâce à la sécurité » commencent dès qu'on se pose la question de savoir comment harmoniser le maintien de la

compétitivité européenne et la garantie du modèle de vie européen. Ces deux exigences sont nécessaires l'une à l'autre. Les éléments du modèle de vie sont un facteur productif décisif pour la garantie de la compétitivité. La sécurité sociale en Europe peut et doit être considérée comme un avantage productif par rapport aux États-Unis et à l'Asie.

### **Le concept de la flexicurité – flexibilité grâce à la sécurité**

- 1 La flexicurité doit être considérée comme étant la combinaison d'un marché du travail flexible et d'un haut niveau de sécurité sociale.
- 2 Ces deux éléments, flexibilité et sécurité sociale, doivent être mis en rapport de manière équilibrée.
- 3 Car seul celui qui propose une sécurité sociale de niveau international aux employés peut également atteindre une flexibilité de niveau international.

Cette définition volontairement vaste recouvre une série de champs de mesures dépendants les uns des autres et réunis sous la houlette d'une notion fondamentale : la « flexicurité » :

- 1 Des conditions cadres pour contrats de travail.
- 2 Sécurité de retrouver un emploi après en avoir perdu un ou lors d'une réinsertion sur le marché de l'emploi.
- 3 Prestations de substitution au salaire pendant le chômage.
- 4 Sécurité en cas de maladie, d'accident du travail, pour les personnes âgées etc.
- 5 Mesures dans le cadre d'une politique de l'emploi active, formation initiale et continue.
- 6 Systèmes de négociation sur salaires.

### **Exemples de mesures de flexicurité vécues dans le droit du travail autrichien**

Le fond de prévoyance professionnel, en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2002, augmente d'une part la mobilité des employés et permet d'autre part à chaque salarié d'économiser pour une retraite supplémentaire. Dans l'ancien système d'apurement, une grande partie des droits à pension disparaissaient lors d'une perte ou d'un changement d'emploi. Moins de 20% de tous les employés avaient pu profiter de leurs indemnités. Grâce à ce nouveau système, chaque employé peut maintenant emporter son « bagage d'indemnités » personnel d'un employeur à l'autre – ceci c'est la flexibilité grâce à la sécurité !

Afin de pouvoir concrétiser des mesures de formation continue flexibles et individuelles, chaque employé peut convenir avec son employeur d'un congé de formation d'au moins 3 mois et allant jusqu'à un an. A condition que le salarié occupe son poste depuis au moins 3 ans. Pendant le congé de formation, le salarié ne perçoit plus de rémunération mais celle-ci est remplacée par une allocation d'assurance chômage équivalente à la valeur des frais de prise en charge des enfants.

Il est aussi possible de prendre un congé sans solde. La convention collective peut autoriser un calcul global du temps de travail normal moyen sur plusieurs années lorsque la compensation des congés pris est effectuée sur des blocs de plusieurs semaines. Ainsi, le modèle suivant serait par exemple possible : 2,5

années de temps de travail normal hebdomadaire de 48 heures, 6 mois libres. La flexibilité accompagnée de la sécurité est également promue en Autriche avec les pensions d'entreprise.

Les droits à pension d'entreprise sont ainsi transférés en cas de changement d'emploi dans la caisse de retraite du nouvel employeur, si ceci est requis par le salarié. Et ceci indépendamment du fait que l'entreprise se situe à l'étranger ou à l'intérieur du pays.

Les nouvelles réglementations à propos du travail à temps partiel (de parents) devraient également contribuer à procurer plus de flexibilité aux employés pour rendre compatibles vie familiale et professionnelle.

Dans les entreprises comprenant plus de 20 employés, ceux-ci ont ainsi le droit de travailler à temps partiel jusqu'au 7<sup>e</sup> anniversaire de l'enfant ou jusqu'à une entrée tardive à l'école, dans la mesure où le salarié a occupé son poste pendant au moins trois années ininterrompues au moment où débute le temps partiel.

Il existe une protection spéciale contre les licenciements jusqu'à 4 semaines après le quatrième anniversaire de l'enfant et ensuite une protection contre les licenciements motivés jusqu'à 4 semaines après la fin du temps partiel parental. Il est possible de prendre un congé spécial pour accompagner un parent mourant ou soigner un enfant gravement malade depuis le 1<sup>e</sup> juillet 2002, sans devoir craindre de perdre son emploi. On peut réduire son temps de travail ou s'absenter complètement. L'employé est conserve son assurance maladie et retraite pendant cette période et profite totalement de la protection contre les licenciements abusifs.

Un grand nombre de projets de loi qui ont été achevés au cours des dernières années au niveau européen concrétisent les idées de base de la flexicurité, surtout ceux qui remontent à des initiatives de partenaires sociaux tels que les directives pour le travail à temps partiel et sur les contrats à durée déterminée. Ces directives octroient aux salariés qui travaillent ainsi les mêmes sécurités en termes de droit du travail que celles dont profitent les salariés travaillant à temps plein avec un contrat à durée indéterminée.

La même chose vaut pour les directives concernant le congé parental. La directive donne corps au souhait de la société de mieux concilier vie familiale et professionnelle.

[http://www.eu2006.at/fr/News/Background\\_Information/2001bartensteinbeso2.html?null](http://www.eu2006.at/fr/News/Background_Information/2001bartensteinbeso2.html?null), dernière actualisation juin 2006, (dernier accès : 12.04.07)

- a) À quels défis les économies européennes se voient-elles confrontées ?
- b) Qu'est-ce que le thème « flexicurité » signifie ? De quoi est-il composé ?
- c) Comment la flexicurité peut-elle être mise en oeuvre dans la pratique ? Quels exemples de flexicurité sont cités dans le texte ?
- d) Croyez-vous que le principe de la flexicurité permet de faire face aux défis de façon pertinente ? Pourquoi ou pourquoi pas ?

#### 4. Les salaires minimums

Le Frankfurter Allgemeine Zeitung, un quotidien allemand important, a publié un article sur les salaires minimums le 6 mars 2007.

Ce thème est très discuté actuellement en Allemagne. Il n'y existe pas de salaire minimum jusqu'à présent, ce qui signifie qu'il peut être convenu du salaire librement entre les employeurs et les employés. Tant que les conventions collectives sont négociées entre le patronat et les syndicats, le niveau des salaires est contraignant pour toutes les entreprises de la branche – mais seulement si elles font partie de l'organisation patronale. Ceux qui n'en font pas partie, et de plus en plus d'entreprises quittent les organisations patronales, sont libres dans leur politique salariale.

L'introduction d'un salaire minimum devrait maintenant établir un plancher. Veuillez lire l'extrait de l'article ci-dessous et discutez ensuite de certaines des questions qu'il pose :

Le salaire minimum – tout en bas

De Lisa Nienhaus et Wiebke Schröder, Paderborn

*6 mars 2007*

s'il y avait un salaire minimum de 7,50 euros comme les syndicats l'exigent, Ahmed Fallah n'aurait peut-être pas été licencié. Le boucher du Sierra Leone, qui vit déjà depuis treize ans en Allemagne, a travaillé cinq ans à la chaîne dans l'entreprise Westfleisch de Paderborn.

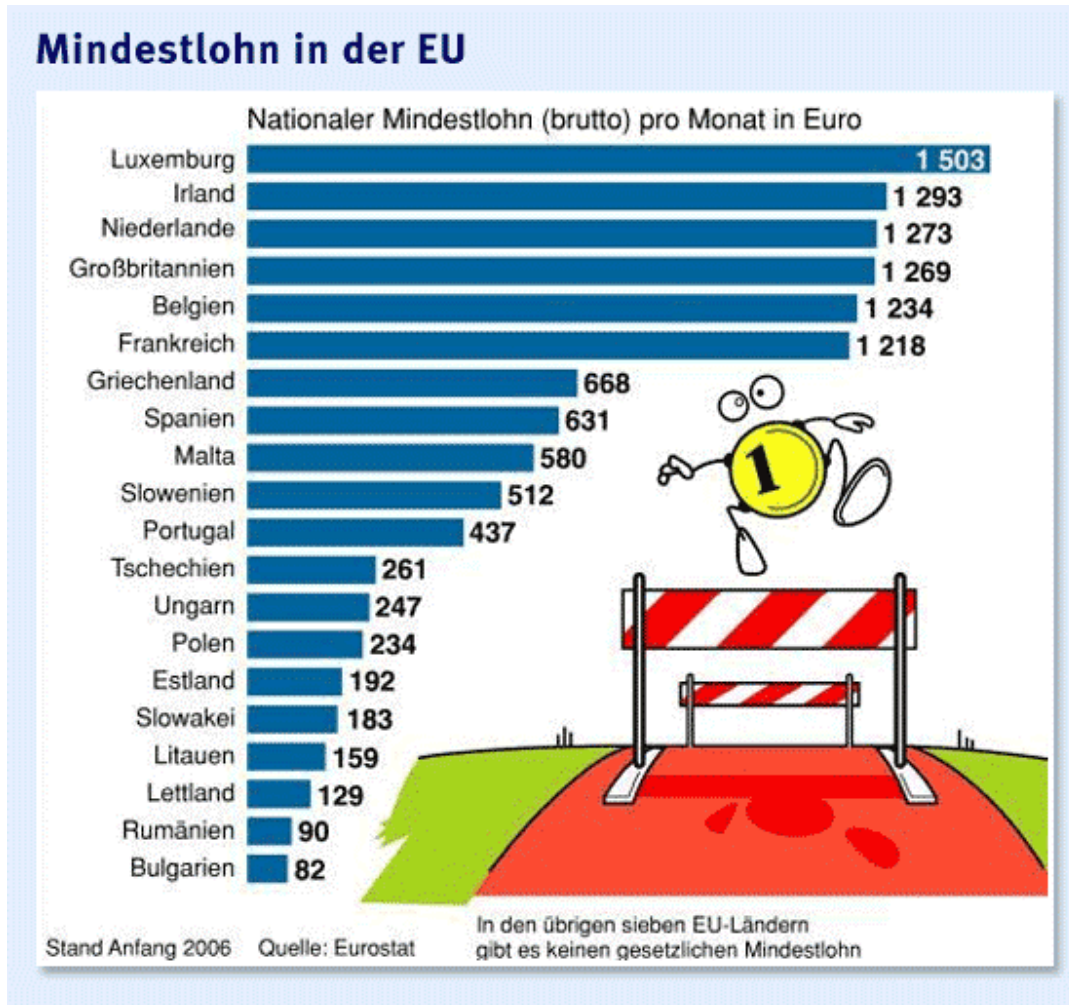
Fallah était équarisseur et transformait les cochons en côtelettes, jambons, poitrine à la pièce, le plus rapidement possible pour gagner finalement 7,20 euros bruts de l'heure. Il gagnait 1528 euros par mois dans cette entreprise qui changeait constamment de sous-traitant, toujours à la même chaîne, à faire toujours le même travail.

Après déduction des impôts, des charges sociales et des frais que l'entreprise déduit régulièrement pour le matériel, les vêtements de travail et le linge utilisé, il ne restait que 1100 euros à peine pour lui, sa femme et ses trois enfants. Il allait faire le ménage chez Burger King le week-end pour joindre les deux bouts. Il aurait touché plus avec l'allocation chômage allemande appelée Hartz IV, mais : « J'avais espoir que les choses s'amélioreraient. »

Mais elles empirèrent. Le sous-traitant qui a un contrat avec Westfleisch a maintenant licencié Fallah et plus de 20 de ses collègues et a embauché des Roumains à la place. Personne ne sait exactement combien ils gagnent. Ils ne parlent pas à Michael Pipper, le délégué du personnel de Westfleisch qui veut aider Fallah. Mais on entend parler de 4,50 euros par heures, de 1000 euros bruts. Pipper croit que « les salaires ont été convenus en République tchèque », « Il existe là-bas une entreprise intermédiaire qui a été chercher les Roumains. » Ahmed Fallah dit qu'« il n'est pas possible de vivre de 1000 euros bruts en Allemagne – tout au moins pas lorsque l'on veut rester ici.

... »

Dans beaucoup d'États européens, il y a un salaire minimum comme le montre le graphique qui suit et qui est issu de l'article :



Salaire minimum dans l'UE  
Salaire minimum national (brut) en euros par mois

Un groupe de citoyens européens discute de la question des salaires minimums dans l'Union européenne. Il existe des opinions différentes à ce sujet. Écoutez :

**Markus** : Le salaire minimum ne fait qu'empêcher la libre circulation en Europe. Si des gens sont prêts à travailler pour moins d'argent, il faut alors leur donner une chance. Ceci est particulièrement important pour les ressortissants des nouveaux états membres de l'UE, mais également pour les jeunes et pour ceux qui n'ont pas trop le moral.

**Lena** : C'est complètement faux. Le salaire minimum crée l'égalité des chances et est également bien pour les immigrés car il empêche qu'ils soient exploités.

**Violetta** : Je trouve que l'état ne devrait pas, d'une manière générale, intervenir dans l'économie. Si le salaire d'un travailleur est trop bas, il n'a qu'à ne pas exercer cette

activité.

**Pierre** : Le salaire minimum, c'est bien car il permet aux personnes de vivre de leur travail. Il n'est pas normal que quelqu'un bosse toute la journée et doive en fin de compte demander encore des allocations.

**Weronika** : Allons donc, le salaire minimum ne fait en réalité que repousser certaines activités vers le travail au noir. Les travailleurs n'ont ainsi aucune protection sociale et juridique et l'État perd des impôts et des charges sociales. Ceci n'aide personne.

**Jaroslav** : Le salaire minimum génère la transparence des marchés et l'égalité des chances entre les entreprises. Ce n'est pas l'entreprise qui traite le plus mal ses employés qui fait le plus gros profit. C'est donc raisonnable.



De quel avis êtes-vous plutôt ? Qui a selon vous complètement tort ?

L'Europe a réussi bien des choses au cours des 50 dernières années. Nous vivons en paix aujourd'hui. Les états de l'Union européenne sont construits sur les bases de la démocratie, de la protection sociale, de la liberté et de la prospérité. L'Europe est cependant confrontée aujourd'hui à de grands défis. La mondialisation a des conséquences, particulièrement sur le marché des biens et des capitaux et aussi sur les systèmes de sécurité sociale. Ceux-ci sont aussi influencés par les mutations démographiques – c'est à dire une espérance de vie élevée pour un taux de naissance plus bas.

Mais pour que nous puissions continuer à vivre comme nous y sommes habitués à l'avenir également, nous devons trouver des réponses européennes communes.

« Si nous ne parvenons pas à transformer cette construction européenne très réussie dans sa politique économique dans les 10 années à venir en une Union européenne également réussie dans sa politique sociale, diminution du chômage de masse en Europe incluse, l'Europe aura alors été un échec.

[...]

Si nous voulons que l'Europe ne n'échoue pas, nous devons alors [...] à nouveau faire s'enthousiasmer les travailleurs européens pour l'Union européenne.

[...]

Si nous ne poursuivons pas l'intégration européenne grâce à une politique poussée d'intégration et si nous ne faisons pas progresser l'Union européenne en l'approfondissant, nous finirons par atterrir dans une zone de libre échange.

Et la zone de libre échange libre est un concept trop simple pour un continent éminemment compliqué tel que l'Union européenne. Et l'Union européenne doit également être politique, elle ne doit pas être seulement perçue comme étant économique. Le marché à lui seul ne crée pas de solidarité, ni de solidarité entre les humains ni de solidarité entre les peuples. Et nous avons besoin d'elle, de la solidarité entre les peuples européens. »

Citation tirée du discours du Lauréat du Prix Charlemagne 2006, Jean-Claude Juncker (Premier Ministre du Luxembourg), le 25 mai 2006  
<http://www.karlspreis.de/index.php?id=13&doc=48&r=5>, Accès : 24.04.07

## Remarques pour les professeurs :

Les deux premiers exercices se rapportent à deux textes officiels sur l'avenir du modèle social européen et ont pour objectif de montrer que toutes les institutions européennes sont conscientes des défis.

Les troisième et quatrième exercices traitent d'idées concrètes. Il s'agit ici de concrétiser les intentions de l'UE et de les illustrer.

Pour 1. Voici un extrait plus long tiré de la communication de la Commission européenne au Parlement européen.

**RAPPORT DE LA COMMISSION AU PARLEMENT EUROPÉEN, AU CONSEIL, À LA COMMISSION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE EUROPÉENNE ET À LA COMMISSION DES RÉGIONS**

**Les valeurs européennes à l'heure de la mondialisation**

**Contribution de la Commission au sommet des chefs d'état et de gouvernement en octobre**

Bruxelles, le 03.11.2005

« [...] Pour donner forme à la réponse internationale à la mondialisation, l'impact d'un État membre agissant seul est minimal. Mais l'Europe – 25 pays partageant les mêmes valeurs, dotés d'institutions fortes, et agissant de conserve – a une chance réelle de donner forme à la mondialisation, dans des domaines tels que le commerce, les normes sociales internationales ou la réponse aux menaces mondiales à la santé et à la sécurité.

L'Europe a beaucoup à offrir – le plus grand bloc commercial du monde, le plus important pourvoyeur d'aide qui pèse de tout son poids en termes de justice sociale et de droits de l'Homme le monde et le principal promoteur de solutions multilatérales aux défis environnementaux et aux autres défis du développement durable. Aucun autre pays, aucune autre région, ne dispose de cet avantage considérable.

L'Union représente un niveau intermédiaire essentiel - entre l'action nationale et les règles internationales. Elle constitue un exemple réussi de mondialisation à une échelle régionale.

Elle constitue un espace adéquat pour une régulation efficace et pour une solidarité dans laquelle les bienfaits de l'intégration régionale donnent de meilleures chances de tirer profit de la mondialisation. Notre marché unique de 450 millions de personnes offre de nouvelles opportunités pour la croissance, l'emploi et l'investissement alors que des politiques d'appui nous permettent d'aider les États membres à amortir l'impact des changements.

L'élargissement renforce l'efficacité de notre action internationale tout comme il renforce les arguments en faveur de davantage – et non pas moins d'intégration dans l'Union. Il a contribué de manière décisive aux économies des pays adhérents et pavé la voie vers de nouveaux gisements de croissance, d'investissement et d'emploi.

De plus, l'Union européenne dispose d'un ensemble unique d'instruments :

- **Une législation**, à la fois pour orienter le changement économique, par exemple en faisant du marché unique une réalité, et pour permettre qu'il soit accompagné par la mise en place de normes protégeant nos valeurs et notre qualité de vie.
- **Des pouvoirs exécutifs** permettant par exemple à l'Union européenne de peser de tout son poids dans les négociations commerciales, comme aucun État membre ne pourrait le faire à lui seul
- **Des pouvoirs de contrôle de l'application du droit et un système judiciaire** nécessaires pour permettre que nos objectifs dans le domaine législatif soient mis en oeuvre concrètement au bénéfice de tous les Européens.
- **Des pouvoirs en matière de concurrence et d'aides d'État**, améliorés suite à de récentes réformes sous l'égide de la Commission, qui assurent des règles du jeu équitables entre les entreprises européennes, petites et grandes, en les aidant à améliorer leur compétitivité, en stimulant l'innovation et la croissance, et qui garantissent aux consommateurs un large choix de biens et de services à des prix abordables.
- **Un budget**, essentiel pour soutenir la cohésion économique, sociale et territoriale de l'Europe ; les technologies de l'information ; les réseaux d'énergie et de transports ; l'éducation et la recherche européenne ; et les projets industriels innovants tels que le système satellitaire GALILEO.
- Une zone de liberté, de sécurité et de justice, qui contribue à créer les conditions de la compétitivité en Europe, par exemple à travers une meilleure gestion de l'immigration légale au niveau de l'UE de manière à libérer tout le potentiel des économies européennes.
- **Des instruments externes** tels que l'élargissement et la politique européenne de voisinage, la politique de développement, grâce auxquels nous pouvons stimuler la croissance et exprimer nos valeurs par delà nos frontières. Les bienfaits économiques des récents élargissements ont été perçus tant par les nouveaux que par les anciens États membres.
- **Des pouvoirs de surveillance et de coordination à l'échelle communautaire dans le cadre de notre union économique et monétaire**, garantissant qu'au plan macroéconomique tous les États membres avancent dans la même direction, même si cette progression se fait à des rythmes différents.
- **Sous l'impulsion de la Commission**, l'Union a enfin **une fonction de catalyseur des nouvelles idées** et des réformes en travaillant en partenariat avec les États membres pour encourager de nouvelles approches vis-à-vis du changement.

[...]

#### 4.2.3. *Le nouveau partenariat de l'UE et des États membres*

Il est clair que ni l'UE ni les États membres ne peuvent accomplir ces changements à eux seuls. Les suggestions spécifiques qui suivent plaident pour une approche plus coordonnée entre les niveaux national et supranational, dans de nouveaux domaines d'action de la politique tant économique que sociale. La Commission est ouverte à l'exploration du développement de nouveaux partenariats pour accroître l'action européenne dans ces domaines. Ces domaines sont les suivants :

- **Créer un environnement de promotion de l'innovation.** La connaissance,

la recherche, les compétences et l'éducation constitueront des gages de succès face à la mondialisation. Ils sont au centre des efforts visant à aider les gens à s'adapter, tout au long de leur vie, à un monde en mutation. Nous devons examiner les possibilités de développer des projets européens efficaces dans ce domaine, en s'inspirant du succès et de l'expérience d'Airbus ou de GALILEO. Ceci devrait être accompagné d'un **soutien à l'excellence dans nos universités et promouvant une relation plus étroite entre les universités et les entreprises.**

– **Définir une politique énergétique cohérente de long terme.** Une nouvelle politique qui envisage la question comme un tout, tant en termes d'utilisation de l'énergie qu'en termes de sécurité de l'approvisionnement et de diversification de l'offre, en liant la politique énergétique à d'autres politiques telles que la recherche, l'agriculture et l'environnement, par exemple dans le cas de la bioénergie. C'est là un élément essentiel pour assurer une croissance économique durable sur le plan environnemental.

– **Consacrer davantage de ressources (tant publiques que privées) à l'éducation, à la formation et aux compétences.** Adopter de nouvelles approches vis-à-vis de la sécurité de l'emploi, qui s'attachent à offrir aux personnes les compétences dont elles ont besoin pour rester adaptables tout au long de leur vie professionnelle plutôt que de protéger des emplois particuliers.

– **Promouvoir le renouveau du dialogue social** à tous les niveaux. Il devrait jouer pleinement son rôle en mobilisant un large soutien et une conception commune des défis auxquels nous sommes confrontés et des solutions proposées. Étant donné le lien étroit qui existe entre l'action aux niveaux européen et national, les partenaires sociaux devraient mieux articuler leur action à chaque niveau.

– **Soutenir les efforts visant à traiter les conséquences sociales de la restructuration économique.** Les réformes du marché intérieur, la modernisation des marchés du travail et l'adaptation des systèmes sociaux sont des éléments essentiels pour faire face aux conséquences de la mondialisation et dans les efforts que nous déployons en faveur de la croissance et de l'emploi. L'éventail complet des politiques et des programmes de l'UE doit venir en appui aux efforts nationaux d'adaptation au changement et mobiliser le soutien, par exemple par l'intermédiaire du dialogue social.

– **Augmenter la coopération entre les Etats membres** pour renforcer l'efficacité et la durabilité des systèmes fiscaux en aidant à garantir davantage de rentrées fiscales, en simplifiant la vie des contribuables, et en améliorant la performance de l'économie.

Ceci implique de moderniser et de simplifier les systèmes actuels.

Ceci doit être accompli dans un contexte de poursuite de politiques macroéconomiques saines offrant la stabilité, de finances publiques saines et d'inflation faible. De telles politiques créent les conditions propices à la croissance, à l'emploi et à l'investissement. En maintenant l'inflation sous contrôle, elles contribuent à la cohésion sociale et en diminuant le niveau global de la dette publique dans le temps, elles permettent aux États membres d'être en meilleure position pour faire face aux coûts futurs du vieillissement.

## **5. CONCLUSION**

La nécessité de la modernisation est évidente. Tous les Etats membres vont faire

face à une demande croissante de services sociaux et à des réformes et défis pour les financer. Nous devons moderniser pour permettre le maintien de systèmes d'éducation et de santé de qualité, des emplois satisfaisants pour tous et des retraites convenables. Moderniser nous donnera la confiance nécessaire pour profiter des bienfaits de la mondialisation. L'Europe a un rôle central à jouer, et la Commission fera en sorte qu'il en soit ainsi. Elle prendra l'initiative d'expliquer pourquoi l'Europe est plus pertinente que jamais pour fournir des solutions aux défis auxquels sommes confrontés, notamment avec son « Plan D » en faveur du dialogue avec les citoyens. La Commission est disposée à travailler avec les Etats membres et les autres acteurs pour établir une feuille de route décrivant le chemin d'une Europe moderne qui assurera la prospérité économique et la justice sociale. Par la modernisation, nous préserverons nos valeurs.

[http://ec.europa.eu/prelex/detail\\_dossier\\_real.cfm?CL=fr&DosId=193448](http://ec.europa.eu/prelex/detail_dossier_real.cfm?CL=fr&DosId=193448)  
Dernier accès : 12.04.07

Pour 3.

Question b): Flexicurité est constitué de « flexibility » (=flexibilité) et de « security » (=sécurité).